
Les peuples autochtones et la justice spatiale. Un entretien avec Renee LOUIS PUALANI réalisé le 2 avril 2016 à San Francisco lors du Congrès annuel de l'*American Association of Geographers*

Entretien mené par Béatrice Collignon et Irène Hirt, co-directrices du numéro de la revue *Justice Spatiale/Spatial Justice* « Quand les peuples autochtones mobilisent l'espace pour réclamer justice »

Traduction
Carole Cancel

[BC présente à Renee Louis Pualani la revue *Justice Spatiale/Spatial Justice* et lui expose la genèse du numéro consacré aux peuples autochtones et à la justice spatiale]

JSSJ : Nous nous intéressons au fait que la justice spatiale ne se limite pas à la justice spatiale, mais s'ouvre à la justice dans un sens plus large. L'appel à contributions a été conçu pour mobiliser des universitaires, bien entendu, mais également des militants. Nous souhaiterions que tu nous éclaires sur la manière dont les peuples autochtones appréhendent la justice spatiale à la lumière de ta situation particulière, puisque tu es Hawaïenne, militante, universitaire et cartographe et que tu as travaillé, à un moment donné, dans le cadre d'un projet gouvernemental. Une partie de tes recherches sur la toponymie hawaïenne ont été menées pour le compte du gouvernement, c'est bien ça ?

RPL : Oui, pour une courte période.

JSSJ : Nous aimerions que tu nous parles de ce qui motive tes actions vis-à-vis des questions relatives aux peuples autochtones, et de la manière dont cela trouve un écho dans cette idée de justice spatiale, et de justice en général. Et pour commencer, est-ce que cela fait écho ?

Nous te posons la question car lorsque j'ai [Irène] demandé au Conseil de bande de Mashteuiatsh (Québec) si nous pourrions organiser une entrevue au sujet de leurs revendications envisagées sous l'angle de la justice spatiale, l'un.e des membres m'a répondu : « La justice spatiale, ça nous dit rien ». Ça semblait trop abstrait. Pourtant, quand on parle de droits territoriaux et de droits historiques, alors l'idée de justice spatiale prend tout son sens. Et toi, qu'en penses-tu ?

RPL : Eh bien, la première fois que j'en ai entendu parler, je me suis dit : « Je ne sais rien de la justice spatiale, je ne vois pas ce que je pourrais en dire ». Puis j'ai lu votre appel à contribution et j'ai pensé : « OK. Je crois pouvoir trouver quelques éléments pertinents », puis je suis allée me coucher et le lendemain matin, je me suis dit : « Ah, c'est ça ». Parce que je me suis rendu compte que ce que je venais présenter ici, à l'AAG (*American Association of Geographers*), coïncidait parfaitement avec la justice spatiale.¹ Or, ce n'était pas du tout ce que j'avais pensé lorsque j'ai appris l'existence de cette revue. Je ne comprenais pas de quoi il s'agissait. Mais en y

¹ "Kapu Aloha: A (K)New Kanaka Hawai'i practice reinvisioned", 30 mars 2016, San Francisco: Congrès annuel de l'AAG.

repensant, je me suis dit que cela correspondait tout à fait à l'article de Chantelle Richmond et Katie Big Canoe sur la repossession environnementale [Big Canoe et Richmond, 2014].

À vrai dire, je n'adhère pas totalement au concept de repossession parce qu'il suppose l'idée de propriété. Cette approche est complètement différente de la relation ancestrale et sereine que nous entretenions avec le territoire avant l'arrivée des colons et leurs façons de faire. Je préfère l'idée de rétablir ce lien, de se reconnecter à la terre. Bon, pour certains, il ne s'agit pas de rétablir le lien, car le lien est continu. Mais la plupart d'entre nous nous avons enduré depuis longtemps la présence des colons chez nous ; ils ont se sont approprié les terres et les ont transformés en leurs terres et leurs territoires. Par conséquent, pour nous, ce lien est plus ténu. Dans notre cas, il s'agit bien de rétablir le lien. J'apprécie aussi le terme « reconnexion », car il y a de nombreux citoyens que j'estime tout à fait capables d'établir cette connexion.

Je pense que le fait de vivre en ville importe peu. Dans votre appel à contribution, vous écrivez que certains peuples autochtones n'ont plus de territoires, car les villes les ont annexés. Eh bien, on pourrait envisager de considérer ces villes comme ne formant ni plus ni moins qu'une couche superficielle, et que notre lien à la terre n'a pas disparu, mais a été recouvert. Vous savez, comme ces images par transparence utilisées dans les ouvrages médicaux. En fait, c'est toi Béatrice qui m'a donné cette idée au départ, à cause de ce que tu dis des toponymes inuit, dont les informations et la signification se présentent sous la forme de diverses couches, ou strates, superposées, ce qui s'apparente au fonctionnement du SIG (Système d'information géographique). Ainsi, on pourrait considérer que cette strate urbaine est simplement posée sur le dessus, et qu'en réalité notre responsabilité de prendre soin du territoire où vivaient nos ancêtres ne nous a jamais été enlevée, qu'elle est toujours là. Que se passerait-il si les Autochtones qui vivent en ville s'unissaient et se mettaient d'accord pour dire : « Bien, la ville de San Francisco se trouve ici, mais en réalité, il s'agit bien d'un territoire ohlone ». C'est ce que nous a appris Corinna Gould dans sa communication [lors de cette réunion de l'AAG],² dans laquelle elle a dit : « La ville s'est agrandie autour de moi, mais je suis toujours chez moi ici ». Et si d'autres Autochtones des villes faisaient de même, pour ne plus être privés de leurs droits ? Ces gens qui sont aujourd'hui considérés comme des Indiens urbains sur le continent américain pourraient donc toujours revendiquer ces terres. Une telle revendication ne porterait pas nécessairement sur le recouvrement d'une propriété, mais d'une responsabilité. Alors je me dis que les Autochtones urbains, ceux qui vivent sur leurs territoires ancestraux, pourraient exercer des responsabilités au sein de la ville et ainsi prendre soin d'eux-mêmes et de leur terre. C'est vrai, elle a été recouverte d'asphalte. Pourtant, il est encore possible de veiller sur elle, d'une manière ou d'une autre. Et peut-être que par leurs actions, ils pourront donner envie à d'autres, qui ne sont pas forcément originaire de ce territoire, de faire de même. Puisqu'ils y habitent, eux aussi devraient veiller sur elles. J'aimerais voir se produire le déclic du passage à l'action.

Je serais ravie de pouvoir dire que nous pourrions reprendre le contrôle de notre territoire. Je serais heureuse que cela se produise. Je garde cela au plus profond de mon cœur et je le garderai toujours à l'esprit dans ma façon de voir les choses. Néanmoins, je suis consciente de la présence de cette strate pragmatique, de cette couche superficielle au travers de laquelle nous devons nous frayer un chemin.

² "A Place to Belong: Creating an Urban, Indian, Women-Led Land Trust in the San Francisco Bay Area", 31 mars 2016, San Francisco: Congrès annuel de l'AAG.

Et pourquoi faudrait-il que quelqu'un d'autre nous dise si nous avons le droit de veiller sur nos terres ? Tant que nous ne faisons de mal à personne et que nous n'enfreignons aucune loi juste, pourquoi ne pourrions-nous pas agir dans le but de nous guérir nous-mêmes, en prenant soin de nos terres ? Nous pourrions revendiquer *notre* forme de justice autochtone. Elle est bien différente de la justice au sens de la Loi. Elle consiste à mobiliser notre compréhension philosophique, laquelle est biocentrique et non pas anthropocentrique. Il ne s'agit pas de : « tout faire pour les hommes » ; mais de : « tout faire pour tout ». Il s'agit de considérer tous les processus naturels comme importants. Tous les animaux, tout... tout ce qu'il y a dans le monde a son importance. Et c'est aussi considérer que tout est intelligent. Je veux parler des entités naturelles, telles que les oiseaux. Et si nous les considérons comme des êtres intelligents ? Évidemment, ce ne sont pas des êtres pensants et conscients de la même façon que les humains, qui se sont eux-mêmes placés dans une position hiérarchique leur permettant de définir l'intelligence. Toutefois ils ont une certaine responsabilité. Les oiseaux transportent des graines. Là où ils font leurs besoins, quelque chose se met à pousser, alors on peut dire qu'ils sont essentiels à la vie.

Alors, si nous changions notre façon de penser en nous disant : « Nous ne nous arrêterons pas aux immeubles et aux aspects négatifs de la ville. Nous n'allons pas non plus prétendre qu'ils n'existent pas, nous allons plutôt entreprendre quelque chose et mettre au point notre propre justice spatiale dans les lieux que nous fréquentons » ? Je vous dis cela parce que nous sommes ici, assises au beau milieu d'une ville. Or, je suis d'avis que ceux qui vivent, non pas en ville mais sur leurs terres, se trouvent dans une situation similaire. Ils estiment peut-être qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose. Ils se disent : « Je ne peux pas aller pêcher si je ne peux pas me payer un permis de pêche ». Eh bien, trouvez un autre moyen de maintenir les pratiques qui subviennent aux besoins de votre famille élargie, et ce d'une manière qui est approuvée par les vôtres. Je ne parle pas seulement des humains quand je dis « les vôtres ». Je parle des peuples de l'eau, des personnes-poissons, je parle des personnes-arbres..., de tous les êtres doués d'intelligence.

Alors quand je parle de justice spatiale, je ne pense pas seulement aux Autochtones. Du fait de leur philosophie biocentrique, les Autochtones ont tendance à veiller aussi sur tout le reste. Voilà en quoi consiste la justice spatiale. Les peuples autochtones ne pensent pas seulement à la valeur [fiduciaire] des choses ; ils tiennent compte du fait qu'il est indispensable que chaque entité vive correctement pour que les humains soient en bonne santé. Pour les Autochtones, la durabilité ne consiste pas à déterminer combien d'aliments produire pour nourrir toujours plus de gens. Elle consiste à se demander *comment* produire les aliments de telle sorte que le champ qu'une personne cultive continue à la nourrir. Il s'agit simplement d'envisager différemment la justice, la justice spatiale. Il s'agit de déterminer comment ils [les peuples autochtones] occupent cet espace et ce pour quoi ils sont prêts à se battre. C'est ainsi que bien souvent, dans des rassemblements comme ceux que j'ai évoqués dans ma communication au sujet de Maunakea,³ il n'est pas question des hommes. Il est en réalité question *du lieu* et de sa signification pour nos pratiques culturelles. Et parce que Maunakea abrite les *akua*, il revêt une importance toute particulière.

Akua. *Akua* est bien souvent traduit maladroitement par le terme « Dieu », parce que c'est le cadre de pensée qu'ils [les Européens puis les Américains] ont apporté avec eux quand ils sont

³ Volcan endormi sur l'île d'Hawaïi.

arrivés chez nous, et c'est ce qu'ils ont compris : « Oh, *Akua*? Ah d'accord : c'est Dieu ». Malheureusement, cette traduction a été consignée par écrit et définitivement adoptée. Il n'y a pas de mal à cela, c'est une version des choses, mais nous en avons une autre. Pour nous, *akua* désigne tout processus qui génère la vie. Il s'agit de tous les éléments de la nature, pour lesquels nous avons de la considération ; parce que ce sont des êtres intelligents, ils ont des responsabilités, et les processus qui s'y rapportent, comme la pluie et le cycle de l'eau, aussi. Vous me suivez ? Nous leur donnons des noms familiers pour mieux nous en souvenir dans nos récits. Quand les gens pensent à ces récits, ils se disent : « Ah oui, les récits, voilà une base de données de bien peu de valeur ». Mais vous savez quoi ? Cette base de données est d'une grande valeur ! C'est notre système compact et mobile de diffusion du savoir. C'est *notre* système à nous, qui condense toutes les informations. De plus, notre langue est à ce point métaphorique qu'elle nous permet de mettre les récits en contexte et d'en extraire enseignements et sagesse. Enfin, pas n'importe qui. Seul un Maître qui sait manier ce genre de savoirs peut le partager avec d'autres au gré des situations qui requièrent leur transmission.

C'est ainsi que, depuis les hauteurs de Maunakea, nous pouvons interagir avec ces entités porteuses de diverses responsabilités. Nous les connaissons grâce à nos récits. Par exemple, c'est au travers de nos récits que nous transmettons une interprétation scientifique du mouvement du soleil et du mouvement des étoiles ; tous deux peuvent être observés depuis Maunakea. Ces éléments, nous l'avons bien compris, ont une réelle influence sur la pousse des plantes, le mouvement des vagues, le déplacement des poissons, la date à laquelle ils se mettent à pondre, la période de croissance des fleurs, etc. Nous sommes en lien avec tout cela. Et parce que nous sommes conscients de ces choses, nous les honorons. Voilà pourquoi lorsque vous vous rendez sur un site tel que celui de Maunakea qui abrite tous ces éléments et duquel vous pouvez observer ces mécanismes à l'œuvre, vous pouvez établir une relation intime avec ces entités et communiquer avec elles. Dans ces conditions, lorsque quelqu'un tente de modifier la fonction d'un site qui n'est autre que le paroxysme du sacré — et encore une fois, le sacré n'est pas qu'une simple relation d'ordre religieux — eh bien cela *nous blesse* ! Sur le volcan Maunakea, ils sont venus installer plusieurs télescopes, non pas un de ces gros engins, mais 13!⁴ Et aujourd'hui, un projet vise à construire un télescope de plus, le plus grand qu'on n'ait jamais vu. Trente mètres de haut ! Haut comme un immeuble de dix-huit étages, et d'étages qui seront à l'intérieur de la montagne. *Ca fait mal* ! Et nous avons mal parce que nous entendons la Terre qui nous dit : « Empêchez cela de se produire ! » Alors voilà pourquoi de jeunes gens, ainsi que d'autres qui ont porté plainte, sont investis sur le plan émotionnel, et mènent aujourd'hui ce combat. Ces jeunes gens qui se sont mobilisés pour cette cause, ils n'ont pas fait que s'investir. À mon avis, ils incarnent la voix de la montagne et font écho à ses requêtes. C'est leur manière d'accéder à la justice spatiale.

Ceux qui ont pris la direction de ce projet précis sont des leaders remarquables. Ils n'agissent aucunement dans leur intérêt personnel ; ils agissent parce qu'ils ont été appelés à le faire. Et je considère que cela illustre parfaitement ma conception de la justice spatiale, envisagée du point de vue autochtone. Ce ne sont pas seulement d'individus dont il est question. Il est question d'un lieu, et tel que vous l'avez dit plus tôt, le territoire est très important. Je pense avoir fait le

⁴ *NdR* : À propos de du site de Mauna Kea, on peut comparer sa présentation du point de vue des astronomes, www.ifa.hawaii.edu/mko et du point de vue des Hawaïens engagés dans la défense de la montagne www.protectmaunakea.org

tour des raisons pour lesquelles le territoire est important et ceci me fait penser au prochain article sous presse de Jay Johnson et Soren Larsen consacré à l'agentivité des lieux (Larsen et Johnson, 2016). Ils avancent que dans de nombreuses cosmogonies, y compris certaines cosmogonies hawaïennes, les lieux ont existé avant les animaux et avant les hommes. Ce sont donc les aînés de la fratrie et, ainsi, les lieux communiquent avec nous. C'est ainsi que certains d'entre eux sont en mesure de nous demander de nous rassembler et de faire d'eux les objets d'un désaccord. Voilà, c'est tout ce que je peux vous répondre pour l'instant.

JSSJ : Eh bien, merci ! La manière dont tu formules cette idée d'une justice spatiale qui ne serait pas nécessairement destinée aux humains, mais aussi aux lieux, voilà qui est très intéressant. Cela ouvre une tout autre perspective que celle que nous avons en tête quand nous avons rédigé l'appel à textes. Et en réussissant à obtenir la justice spatiale pour ces lieux, vous obtenez en quelque sorte justice pour vous-mêmes, par la même occasion. Car obtenir justice pour ces lieux, c'est aussi un moyen de panser des blessures qui ont été infligées sur une longue période, non ?

RPL : Oui. Il y a aussi le fait de prendre le contrôle, d'agir. Il ne s'agit pas seulement de savoir, mais d'agir.

JSSJ : Penses-tu alors que la notion de justice du point de vue autochtone est à même de converger ou de dialoguer avec la conception occidentale de la justice et son système juridique ? Les Autochtones sont aux prises avec cela depuis bien longtemps. Ils l'ont vécu en Amérique du Nord et ailleurs : pour espérer obtenir une forme de justice, il est nécessaire d'en passer par le système juridique et son lot de règlements. Et ils se retrouvent à faire des choses, ou à demander des choses d'une manière qui est parfois en opposition totale avec la manière dont ils sentent et savent que les choses devraient se faire et être formulées. Qu'en penses-tu ?

RPL : Vous me demandez comment un tel dialogue pourrait s'établir. C'est une bonne question. Eh bien, avant tout, il faut savoir que la situation est particulière à chaque lieu. Car chacun a son propre système juridique et son histoire coloniale de dépossession des terres. La stratégie globale que j'entrevois, en n'ayant au départ aucun allié à nos côtés, consiste à former nos propres avocats. Les Autochtones ont été oubliés dans de nombreux endroits, et là où ils se font entendre, cela tient au fait que quelqu'un se mobilise pour quelque chose qui n'est pas perçu favorablement, y compris par les non-Autochtones. Mais, en général, nous les Autochtones, nous nous engageons sur le long terme. Nous formons nos propres avocats, nous formons nos propres scientifiques, nous formons nos propres biologistes de la vie marine, nous formons nos propres astronomes... Il est impératif que nous ayons un allié dans le système, quelqu'un qui puisse travailler pour nous de l'intérieur. Nous devons agir en stratèges machiavéliques. Nous n'avons pas le choix, car ce sont eux-mêmes des professionnels en la matière [les avocats occidentaux]. Nous devons donc nous aussi avoir les nôtres, nous devons être machiavéliques, nous aussi. Nous devons exploiter à notre avantage le système qu'ils ont mis en place. C'est tout à fait réalisable. Nous en sommes capables. Il s'agit d'un processus lent et d'un plan stratégique sur le long terme, qui sera transmis à la génération suivante, car nous n'en verrons pas l'issue, et ce seront peut-être nos petits-enfants qui le mèneront à son terme. À chaque endroit, la situation sera différente, mais le seul moyen de réussir sera d'avoir quelqu'un qui se bat pour nous de l'intérieur.

Post-scriptum, quelques mois après cette entrevue : j'ajouterais qu'il ne s'agit pas d'un réel dialogue quand les gens avec qui nous discutons utilisent ces échanges comme autant de preuves de leur soi-disant nature altruiste. Le dialogue consiste autant à écouter l'exposé de la

situation ou des circonstances du point de vue de son interlocuteur qu'à donner son propre point de vue. Il ne s'agit pas de se féliciter d'avoir su surmonter une difficulté ni d'exposer ses projets concernant des lieux avec lesquels nous avons des liens et envers lesquels nous avons des responsabilités. Il faut que des dialogues francs s'engagent aussi ailleurs que dans les salles d'audience des tribunaux et autres lieux de justice. Ils doivent s'établir avec nos voisins au sein de nos communautés. Y compris dans la communauté scientifique.

JSSJ : Alors, le fait d'être cartographe, cela s'inscrit dans le plan qui vise à former des spécialistes autochtones dans chaque domaine. C'est bien ça ?

RPL : Oui, c'est l'idée. C'est comme la manière dont je décris la cartographie Kanaka Hawai'i dans mon ouvrage, qui je l'espère sera publié au printemps 2017 (Louis avec Kahele, 2017). Dans cet ouvrage, j'écris : « voici comment cela fonctionne ». Je définis le socle philosophique : « voici notre ontologie, voici notre épistémologie, voici notre méthodologie, voici notre discours, et voici comment nous procédons ». Alors oui, je dis simplement : « Ceci est à nous ». Et puis j'espère que d'autres vont s'en saisir et dire : « Ah oui, d'accord, c'est à nous aussi ».

JSSJ : Pourrais-tu nous raconter aussi comment tu es devenue cartographe, et géographe, en ayant grandi à Hawai'i ? Nous nous trompons peut-être, mais nous pensons que cela a à voir avec tes luttes et les difficultés que tu as rencontrées en tant qu'Autochtone. Mais peut-être que non.

RPL : Peut-être, peut-être pas. Pour commencer, je suis enfant unique. Mes parents font partie de la classe moyenne inférieure. Je suis née sur l'île d'Oahu, et j'ai fréquenté l'école Kamehameha qui est l'école des élèves hawaïens. Elle a reçu un don de la part de la princesse Bernice Pauahi Bishop, qui a hérité d'une parcelle de terre provenant de la famille Kamehameha à laquelle la princesse appartient. Ces terres génèrent un revenu important, qui finance une bonne partie de cette école privée. Les frais d'inscription sont par conséquent bien plus abordables pour des élèves comme moi que ceux d'autres écoles. J'ai été admise dans cette école, car je suis pour partie d'origine hawaïenne. Je suis surtout d'ascendance portugaise, des Açores et de l'archipel de Madère. J'ai par ailleurs quelques ancêtres portoricains, tahitiens, et japonais : ce qui fait de moi une véritable fille des îles, une fille des îles tropicales surtout. Je considère que tous ces héritages font véritablement partie de moi. C'est aussi cela, être Kanaka Hawai'i, c'est honorer ses ancêtres.

Je suis donc entrée à l'école Kamehameha et cela m'a donné un très bon départ, une chance inouïe. Il y a de nombreuses opportunités à saisir pour les élèves hawaïens. Puis, j'ai entrepris des études d'ingénieur parce que je suis douée en mathématiques. Mais j'ai échoué. J'ai dû alors rentrer dans la vie active. À l'époque, je maîtrisais un peu la conception par ordinateur, je connaissais bien AutoCAD... et pour faire court, disons que j'étais efficace, mais que je ne pouvais pas aller bien loin, car je n'étais pas diplômée. Alors je me suis dit : « C'est décidé, je reprends mes études ». Et alors que j'étais à l'université, j'ai suivi un cours en études hawaïennes. Et dans ce cours, je me suis pleinement épanouie ; j'y ai vraiment découvert quelque chose qui me parlait. C'était un cours d'introduction tout simple. L'un des enseignants de ce cours nous a dit : « Être né hawaïen signifie que vous avez une responsabilité ». C'est en suivant cet enseignement que j'ai, d'une certaine façon, réalisé ce que cela signifiait. Alors je me suis dit : « Très bien, je vais suivre d'autres cours comme celui-ci ».

Un jour, j'ai décroché un stage d'été auprès du *Council for Energy Resource Tribes*, à Denver, avec une bourse de l'AIA (*American Indian Association*). J'ai été choisie parce qu'ils utilisaient AutoCAD et qu'ils avaient besoin de quelqu'un pour aider les autres employés à se former sur

cet outil. Or, à Denver se trouve aussi l'USGS (*United States Geological Survey*). J'en ai profité pour visiter leurs locaux et j'y ai découvert ce que l'on appelle les SIG (Systèmes d'information géographique). J'ai pensé : « Ah, voici l'étape suivante, après AutoCAD ». Et c'est ainsi que je suis devenue accro aux SIG. Je me suis dit ensuite : « Avec cet outil, je pourrais cartographier les terres cédées dans leur totalité. OK, c'est parfait ». Je suis retournée à Hawaï'i et j'ai décidé de m'orienter vers la géographie. Et j'y ai trouvé ma place. C'était fait pour moi. Cela me convenait tout à fait. Tous les cours étaient faciles. Enfin, sauf le cours de géographie physique. L'enseignement en études hawaïennes m'a ouverte à la dimension culturelle alors que la géographie m'a permis de faire appel à mes dispositions naturelles à comprendre tout ce qui touche à l'informatique. En plus, j'avais l'intention de réaliser un projet consacré aux terres cédées.

JSSJ : Les terres cédées ?

RPL : Les terres cédées, oui. [Terres de la Couronne et terres gouvernementales du royaume d'Hawaï'i confisquées par le gouvernement provisoire et la République d'Hawaï'i. Elles furent « cédées » aux États-Unis par la République d'Hawaï'i en 1898 en vertu d'une résolution conjointe d'annexion. En 1959, lorsqu'Hawaï'i est devenue un État des États-Unis d'Amérique, le gouvernement américain a rétrocédé une partie de ces terres sous la forme d'une fiducie d'intérêt public qui fut remise en 1978 à l'Office of Hawaiian Affairs, fraîchement établi]. Je voulais comprendre où se trouvaient toutes ces terres cédées, pour pouvoir faire une estimation fiable des droits d'usage à acquitter. En premier lieu, qui y habitait ? Est-ce que ces gens auraient dû déboursier davantage ? Ou encore, est-ce qu'ils payaient assez cher ? Est-ce que nous en retirions ce qui nous revenait de droit ? Mais voilà, j'ai compris assez vite qu'il s'agissait d'un travail d'archiviste ; de quelqu'un capable d'interpréter les documents écrits. En réalité, une carte n'a pas de valeur juridique alors qu'un Acte écrit en a une. Or, je n'étais pas archiviste. Et puis, c'était il y a longtemps, nous utilisions à cette époque ArcView comme logiciel de SIG et il n'était pas assez puissant pour un tel projet. Alors, j'ai dû abandonner l'idée de cartographier les terres cédées. Mais ce que j'ai appris, c'est que dans les marges de nombreuses cartes anciennes, des noms de lieux ont été consignés. J'ai décidé de consulter les divers toponymes inscrits sur ces documents.

Je découvrais avec étonnement des toponymes que je ne retrouvais pas dans l'ouvrage *Place names of Hawaii* (Pukui *et alii*, 1974). Comment était-ce possible ? Je les repérais sur les plans d'arpentage, sur les documents topographiques et dans les carnets des arpenteurs, mais je n'arrivais pas à les retrouver dans *Place names of Hawaii*. Et cela me tracassait. Car bien souvent, ces carnets renfermaient de petites anecdotes expliquant la signification de ces termes. Je me suis alors prise de passion pour ces histoires. Elles me fascinaient, et c'est tout à fait comme ce que tu dis Béatrice, au sujet des toponymes inuit : sur une carte, ce ne sont que des points. Une carte ne raconte rien, car elle se contente de représenter des points, elle ne raconte pas les histoires portées par les noms des lieux.

J'ai donc renoncé à mon projet de cartographie des terres cédées, mais j'étais devenue accro à la toponymie. Parce que j'adorais ces histoires. J'ai fait quelques recherches et j'ai découvert que le royaume d'Hawaï'i avait lui aussi fait réaliser des cartes. J'ai voulu savoir à quoi ressemblaient celles-ci et les comparer aux cartes de l'USGS en vigueur. Et j'ai pu observer qu'au fil du temps, à mesure que l'on se rapprochait de la période actuelle, les termes qui étaient initialement consignés sur les cartes gouvernementales, en majorité écrits en langue hawaïenne, se voyaient pour la plupart remplacés par des termes anglais. Par exemple, le terme « kahawai » a été

remplacé par le terme « stream ». De plus, l'utilisation des terres changeait elle aussi. Lentement, à mesure que le temps passait, les noms et les mots hawaïens, ainsi que la signification donnée aux lieux par les Hawaïens, n'étaient plus les mêmes. Et encore une fois, je considère qu'il ne s'agit là que d'une strate supplémentaire déposée par-dessus les emplacements désignés. C'est cette passion pour ces histoires associées aux toponymes qui a porté ma thèse de doctorat. Mais je n'avais aucune idée de la direction que tout ceci allait prendre. Alors à un moment donné, mon directeur de recherche m'a dit : « Prends le temps d'y réfléchir ». Et ce fut le meilleur conseil qu'on pouvait me donner. J'y ai consacré deux semaines, j'ai pris le temps d'y réfléchir, et une idée m'est venue. Pour nous, les toponymes ont une dimension plus symbolique et notre carte, c'est le territoire. Le terme représente ce symbole sur la carte. Et c'est alors que j'ai compris que les toponymes hawaïens n'étaient rien d'autre que des symboles chargés d'histoire au sein d'une cartographie performative ; car le territoire, nous le parcourons à pied. Nous ne l'observons pas forcément depuis les hauteurs, avec une vue du ciel, même si nous savons tirer parti de telles cartes. Nous connaissons bien notre pays car nous le sillonnons à pied, et c'est ainsi que nous réalisons notre cartographie : en la racontant. C'est sur cet aspect que je me concentre dans mon prochain livre (Louis Pualani, 2017). Et cette cartographie s'étend à d'autres disciplines : la navigation, la composition orale, et la danse hula,⁵ car toutes ces pratiques portent en elles des processus de cartographie. La pratique cartographique et le processus de cartographie sont deux choses différentes, à mon avis.

Je ne fais pas tout cela pour devenir célèbre. C'est bien le cadet de mes soucis. Je le fais parce que j'ai à l'esprit une vue d'ensemble des choses et que j'entrevois la perspective d'une vie meilleure, d'une meilleure façon de vivre, plus équilibrée. Pas seulement pour moi, mais aussi pour beaucoup d'autres. Et puis, je sais que je ne suis pas la seule, je fais partie de ceux qui ont la possibilité d'entrer en contact avec une certaine frange de la population et d'avoir un effet positif sur ces gens, afin qu'ils passent concrètement à l'action. J'aime à me voir comme un connecteur, comme quelqu'un qui peut contribuer à allumer une étincelle chez les autres et qui peut leur montrer à quel point leur travail est apprécié, indispensable, avec l'espoir qu'ils sauront à leur tour faire jaillir cette étincelle chez d'autres personnes. Et ainsi, nous nous mettons véritablement à changer notre façon de penser. Nous ne nous contentons pas de rester enlisés dans une énergie négative ou dans des choses négatives, et nous aidons réellement tout un chacun à avancer, tout particulièrement dans le milieu universitaire.

Tout particulièrement dans le milieu universitaire. C'est une véritable forteresse ! Mon Dieu, ne trouvez-vous pas que c'est une véritable forteresse ? C'est tellement difficile parfois, ses bords sont tellement acérés ! Néanmoins, on y trouve beaucoup de gens bien, aussi. Nombreux sont ceux qui pensaient bien faire en travaillant sur les questions autochtones et qui ont fait les choses d'une certaine manière parce qu'ils considéraient que c'était approprié. Et c'est parce qu'ils les ont faites ainsi que nous en sommes là aujourd'hui. Bon ou mauvais, peu importe. Cela ne signifie pas que ce qu'ils ont fait était mal ou qu'ils étaient complètement dans l'erreur. Ils l'ont dit ou pensé, et aujourd'hui nous avons tous évolué en tant que culture, aussi la situation n'est plus la même. Bon nombre de personnes, dont je faisais partie, les ont critiqués en leur disant : « Vous auriez dû... » « Vous savez, c'est mal... » J'étais l'une d'elles. Et puis j'ai pris un peu d'âge. J'ai alors compris que ce n'était pas comme cela qu'il fallait faire car alors, on se fait

⁵ *NdR*. Hula est une danse hawaïenne. Accompagnée de chœurs ou de chants elle préserve et perpétue les récits, la tradition et la culture d'Hawaï'i

des ennemis. Et le seul moyen d'affaiblir les défenses de la forteresse imprenable qu'est le milieu universitaire, c'est d'imiter les universitaires et d'assimiler tout ce qui a pu se faire auparavant pour permettre à ceux qui sont pertinents d'enrichir le savoir. Et on laisse aux autres le soin d'épousseter les étagères, au fond des bibliothèques. Je ne vois pas bien le rapport que cela peut avoir avec la justice spatiale [rires]. Mais merci de m'avoir permis de raconter cette histoire !

JSSJ : Et lorsque tu as commencé à entrer dans le monde universitaire, de la géographie et de la cartographie, la géographie autochtone n'existait pas, n'est-ce pas ?

RPL : Ah, vous voulez savoir comment c'est arrivé !

JSSJ : Oui, nous pensons que ça aussi, ça a quelque chose à voir avec la justice.

RPL : Oh oui, c'est tout à fait vrai. On parle ici d'un autre type de justice. Nous avons occupé un espace au sein du milieu universitaire. Oui, il s'agit bien d'un autre type de justice spatiale, absolument. Comment c'est arrivé ? Je dirais que c'est arrivé grâce à mon confrère, Jay Johnson. Il avait obtenu son Master en travail social à l'université du Kansas et venait à Hawai'i faire un doctorat en géographie. Il s'est installé à une place qui était libre dans mon bureau, et voilà comment tout a commencé. De temps à autre, nous discutons, comme font les gens au bureau : « Je suis en train d'écrire un article et je bute sur tel point, qu'en penses-tu ? » C'est ainsi que nous avons été amenés à nous parler et à échanger nos idées, et ce fut le début d'une belle amitié. Il appréciait mes prises de position au sujet de la cartographie et ma façon d'affirmer qu'il existait une cartographie hawaïenne et qu'il nous fallait trouver un terrain d'entente. Je crois que c'était le sujet de mon premier article : trouver simplement des points sur lesquels s'entendre, et repérer ensemble un espace qui conviendrait à tous [Louis, 2004]. Puis nous avons été propulsés tous les deux dans le milieu universitaire, je pense que c'était en 2001, lors du Congrès annuel de l'*American Association of Geographers* à New York.

C'est à ce moment-là que le *American Indians Specialty Group* a changé de nom pour devenir le *Indigenous Peoples Specialty Group* (ISPG). Jay et moi avons décidé d'aller à leur réunion de travail. Doug Hermann, qui était le secrétaire du groupe de travail, a dit : « Je propose Renee pour siéger au Conseil ». Et j'ai répondu : « Bien sûr ! » [...] Or, ce groupe n'était pas à notre image. On y voyait d'autres que nous, qui étions Autochtones, mener des recherches sur nous. Nous avons alors décidé de faire venir certains des nôtres. Au début, nous étions tous d'un côté de la salle, et les autres étaient de l'autre côté. C'était comme à un mariage, quand chaque famille reste de son côté et ne se mélange pas. À un moment où nous avons fait fuir des gens. Car ils affrontaient le regard de ceux-là même qu'ils étudiaient et il devenait difficile pour eux de préserver leur forme d'érudition académique alors que nous les remettions en cause. Ils sont partis rejoindre le *Ethnic Studies Specialty Group*, je crois. C'était sans doute à l'époque où je n'étais pas une personne aimable. J'étais ouvertement critique et méchante dans ma manière d'avancer mes arguments. J'étais en colère. J'étais très en colère. Et j'ai probablement froissé l'ego de certains et leur faire penser que leur réputation était menacée. Et puis j'ai tiré les leçons de tout cela.

Quoi qu'il en soit, nous avons réellement débuté avec ce groupe de travail, et la géographie autochtone a émergé parce que nous lui ayons directement insufflé la vie. Et ce fut incroyable. Pendant deux ou trois ans, le groupe comptait seulement une trentaine de membres. Mais en l'espace de cinq ans, nous étions trois cents. Et ceci essentiellement parce qu'il n'était pas restreint aux seuls universitaires. Nous avons commencé à réfléchir à ce dont nous avons besoin. À l'époque, nous n'étions que des étudiants et nous étions seulement en quête d'un

mentor compétent. Nous en avons à Hawai'i, mais ailleurs c'était différent. De nombreux étudiants [autochtones] ne bénéficiaient pas du soutien d'un mentor dans leurs propres universités. Le groupe IPSG leur a sauvé la mise. En y repensant, je me dis que j'en étais déjà consciente à l'époque, il nous fallait poster des guerriers à divers endroits. Cela revient à ce que je disais plus tôt, au sujet de ces gens qui veulent avoir gain de cause sur le plan juridique. Ils doivent former leurs propres avocats, former leurs propres scientifiques.

Nous nous sommes dit : « Nous devons former nos propres universitaires ». « Très bien, mais comment procéder ? » « Eh bien, nous devons comprendre comment le système universitaire fonctionne ». « Le système récompense ceux qui publient. Pour décrocher un poste à l'université, si nous voulons que les étudiants puissent interagir avec des personnes qui leur sont ressemblent, il faut les y faire admettre ». Et c'est ce que nous avons fait. Nous nous sommes demandé : « Quel est le sujet du moment ? Parce que les Autochtones ont forcément des choses à dire, peu importe le sujet dont il s'agit ». Et c'est ce que nous avons fait. À cette époque, c'était la cartographie. Tout le monde parlait de cartographie. Alors je me suis dit : « C'est parfait ! », car c'était mon domaine, et que j'avais beaucoup à dire sur le sujet. Ce furent donc les SIG (Système d'information géographique), la cartographie et le SIG. Et pendant quelques années, nous avons surfé sur cette vague. Et puis, la vague a changé de direction. Elle s'est portée vers un aspect plus philosophique, vers des questions relatives aux lieux, aux paysages. Alors nous avons surfé sur ces vagues, et nous avons trouvé des revues qui n'étaient pas considérées de rang A, au tout début, et qui acceptaient de publier des numéros spéciaux. Puis, comme nos collègues étaient désormais en mesure de candidater et d'obtenir des postes, avec la perspective d'être titularisés, il nous fallait leur permettre de décrocher des postes permanents. Comment les aider à être titularisés ? Il était maintenant indispensable de viser des revues de rang supérieur. Alors c'est ce que nous avons fait, passer au niveau supérieur. Nous y avons publié des numéros spéciaux. Pour donner à ces collègues qui faisaient un travail remarquable l'opportunité de publier dans des revues bien cotées, et pour que les universités, en étudiant leurs profils, disent : « C'est très bien, vous êtes une personne respectable, vous faites du bon travail, vous êtes publié au plus haut niveau ».

Voilà comment nous avons procédé : nous avons compris le fonctionnement du système, nous avons créé des conditions favorables pour que les gens puissent se trouver là où ils devaient être, et aujourd'hui nous disposons des infrastructures adéquates pour accueillir une foule d'étudiants, c'est formidable : « Allez, vous les nuées d'Autochtones entrez donc, venez étudier à l'université ! » Et c'est alors que nous sommes retombés sur terre. Car eux, les étudiants autochtones, ils n'avaient pas envie de venir. Ils ne voulaient pas étudier la géographie. Pourquoi donc ? L'autre soir, je me suis dit : « C'est parce que la géographie n'est pas enseignée de la bonne façon ». Ce que je veux dire, c'est que les Autochtones ne sont pas réceptifs à la manière dont la géographie est enseignée. Du fait de son héritage colonial, mais aussi à cause de sa posture vis-à-vis du territoire, de sa philosophie, et en raison de sa perspective anthropocentrique selon laquelle tout ce qui existe serait au bénéfice de l'homme. C'est contraire à nos propres ontologies et à notre perspective biocentrique. Il y a donc bien un fossé, un véritable choc culturel que vit tout Autochtone qui intègre l'université et qui étudie dans un lieu où l'on méprise complètement les éléments importants de sa terre natale. La question devient alors : « Existe-t-il une géographie autochtone ? Avons-nous une façon spécifique d'appréhender et de comprendre le monde ? Et pouvons-nous la définir de façon telle que l'on

évite de remettre en question la discipline et, au contraire, qu'on la guide afin de la faire évoluer ? »

Je suis d'avis que la discipline évolue peu à peu. La cartographie a changé. Elle s'est ouverte à des systèmes de cartographie alternatifs, elle a admis comme étant cartographiques des représentations alternatives. Or, la géographie n'en est pas encore là. C'est un défi plus grand, vous savez. Comme je le dis toujours, c'est la discipline grand-mère. La philosophie est peut-être la discipline grand-père, mais la géographie est bien la grand-mère, parce qu'elle qui rassemble tous les petits-enfants que sont les diverses disciplines qui étudient chacune un aspect de l'engagement des humains envers la Terre.

Alors aujourd'hui, nous espérons y parvenir. Car nous avons l'infrastructure nécessaire. Nous avons des Autochtones en postes dans diverses disciplines, pas seulement en géographie. Il nous faut juste arriver à y attirer les étudiants. Tout particulièrement en géographie. Disons qu'ils gardent leurs distances. Ils apprécient les sciences environnementales, notamment la foresterie ; ils aiment être dans la nature. Dans ces conditions, comment les attirer vers la géographie, comment les faire revenir vers la grand-mère ? Nous travaillons actuellement sur ces questions. Comment montrer le chemin aux étudiants autochtones ? Et bien entendu, ils doivent avoir l'envie et les compétences requises pour réussir. Ce n'est pas évident. Être un universitaire, ce n'est pas facile. Mais ce n'est pas facile non plus d'être compétent à la chasse, ou à la pêche, ou pour fabriquer des canoës. Nous n'avons peut-être pas tant d'occasions que cela de les attirer au sein de l'université, mais si nous arrivions à entrer en contact avec eux alors qu'ils fréquentent le collège tribal, et à leur donner ne serait-ce qu'un aperçu de ce qu'est la géographie autochtone, si nous pouvions leur procurer, à leur niveau d'études, un programme qui soit conforme à la géographie autochtone, alors peut-être que cela ferait d'eux de meilleurs citoyens pour leurs communautés. Dans les grandes lignes, voilà ce qui mobilise actuellement nos efforts. Nous cherchons le moyen de mettre ce programme à la disposition de ceux qui en ont réellement besoin.

Voici ma version de l'histoire de la géographie autochtone. Elle est très longue, mais elle est riche. Il s'agit d'un processus qui doit suivre son cours, il faut franchir un obstacle après l'autre. La cause ultime, c'est de faire évoluer la compréhension, pas seulement de la géographie, mais de la science. Et je souhaite y prendre part. De nombreuses personnes y travaillent. Je ne suis que l'une d'entre elles. Vous aussi, vous y travaillez. Vous y contribuez. Parce que vous créez un espace pour qu'une telle chose puisse se produire. Vous permettez à ces personnes d'être entendues, vous faites entendre ma voix à un public.

JSSJ : Merci beaucoup Renee. Pourrais-tu simplement nous dire où tu en es aujourd'hui, du point de vue professionnel ?

RPL : Je suis actuellement employée par l'université du Kansas, tout comme Jay Johnson. Je n'ai pas souhaité m'engager dans l'enseignement, car j'ai vu à quel point c'était contraignant. Mais Jay et moi voulions continuer à échanger nos réflexions et nos idées. Alors il m'a mise en relation avec l'Institute for Policy & Social Research de l'université du Kansas et je suis devenue chercheuse associée. Lorsque tu commences à faire vraiment partie des projets de recherche, tu deviens attaché temporaire de recherche. Et puis j'ai commencé à obtenir mes propres subventions, alors je suis devenue chercheuse associée. Toutefois, je travaille depuis Hawai'i, à Hilo, où j'habite.

A propos de notre interlocutrice

Renee Louis Pualani est une cartographe-géographe, actuellement Chercheure associée à l'Institute for Policy and Social Research de l'Université du Kansas. Elle travaille depuis Hilo, Hawaï'i.

Pour citer cet article : Renee Louis Pualani, Béatrice Collignon, Irène Hirt « Les peuples autochtones et la justice spatiale. Un entretien avec Renee Louis Pualani », ["Indigenous Peoples and Spatial Justice. An Interview with Renee Louis Pualani", translation : Carole CANCEL], *justice spatiale | spatial justice*, n° 11 mars 2017 | march 2017, <http://www.jssj.org>

Références citées

BIG-CANOE, Katie, RICHMOND, Chantelle A.M., 2014, "Anishinabe youth perceptions about community health: Toward environmental repossession", *Health&Place*, n° 26, 127-135.

LARSEN, Soren, JOHNSON, Jay, 2016, "The Agency of Place", *Geohumanities*, vol. 2-1, 149-166.

LOUIS PUALANI, Renee, 2004, "Indigenous Hawaiian cartographer: in search of common ground", *Cartographic perspectives*, vol. 48, 7-23.

LOUIS PUALANI, Renee, with KAHELE Moana, 2017, *Kanaka Hawai'i Cartography - Hula, Navigation, and Oratory*. Corvallis: Oregon State University Press.

PUKUI, Mary Kawena, ELBERT, Samuel H., MOOKINI, Esther T., 1974, *Place names of Hawaii*. Honolulu: University of Hawaii Press.